

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article573>



Question écrite

Distances entre le lieu d'implantation d'une éolienne et des habitations

- Ma vie de sénatrice - Débats et questions au gouvernement (QAG) - Questions au gouvernement (QAG) - Questions écrites sans réponse -



Date de mise en ligne : mercredi 25 juin 2014

Date de parution : 3 mai 2014

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

Mme Hélène Lipietz attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au sujet de l'augmentation de la distance entre le lieu d'implantation d'une installation de grands aérogénérateurs éoliens à plus de 500 mètres d'une habitation (ou future habitation), tout en conservant un espacement d'environ 400 mètres entre chaque éolienne, et l'encouragement d'équipement des particuliers avec des installations micro-éoliennes.

Les raisons qu'elle évoque sont diverses : le manque d'études sérieuses et indépendantes quant à l'impact des grandes éoliennes sur la santé des riverains, comme par exemple la nuisance sonore, les troubles du sommeil, l'effet stroboscopique potentiel déclencheur de crise d'épilepsie.

Elle lui demande d'étudier l'agrandissement du cercle d'exclusion de ces gratte-ciel à vent autour des lieux d'habitation en attendant que les études soient menées, ainsi que le renforcement des consultations citoyennes et la possibilité d'aider au développement du micro-éolien.

Post-scriptum :

Ce post-scriptum est rédigé après la fin de mon mandat et suite au tsunami déclenché par cette question que j'ai posée après la rencontre de l'association [« vent de force 77 »](#). Comme pour celle [relative aux ambulances](#), je suis encore une fois étonnée que mes lecteurs sur-interprètent ma question et en fassent une dénonciation des éoliennes alors qu'elle n'est qu'une dénonciation du manque de prise en compte des citoyens et citoyennes.

Je suis pour les éoliennes et [en total accord avec mon groupe](#) mais parce qu'on n'est plus en 1970, je trouve profondément scandaleux que leur implantation se fasse sans concertation, sans information des citoyens. Un parc éolien ne doit pas être implanté comme on a implanté les centrales nucléaires parce que nous sommes quarante ans après et que j'espérais que la citoyenneté avait fait des progrès en France. Tel n'est pas le cas!

Ma question n'est donc pas une remise en cause de tous les parcs éoliens mais la demande de plus de concertation et de plus d'études d'impact. C'est aussi un vibrant appel au développement du micro-éolien.

Je réponds lentement mais sûrement à mes laudateurs et mes détracteurs qu'ils deviennent quand je ne les caresse pas dans le sens du vent, dont je ne mérite pas ni leurs compliments, ni leurs insultes car ils reposent sur un mal-entendu enfin une mal-lecture : les éoliennes peuvent poser problème, nous avons l'obligation de ne pas recommencer les bêtises du nucléaire et donc de bien réfléchir à leur implantation.

C'est la seconde fois que cela se produit : je suis devenue [« l'idole » des médecines parallèles](#), alors que comme pour les éoliennes je ne fais que demander un peu de bon sens : on ne condamne pas une pratique, on n'installe pas une éolienne sans avoir fait des études préalables ! mais je crains que le bon sens disparaisse en France au profit de l'immédiateté et du chacun pour soi!